

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 7 DECEMBRE 2023 Délibération n° 04_07-12-2023
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 01/12/2023 Lieu de la séance : QUILLY Date de la séance : 07/12/2023
Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, J.P BLANC, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD Mesdames : V. BARILLAU, S. MAURE, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, D. HARIOT, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, J. LERAY, I. LE BELLEGO	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 24 Procurations : 9 Absents : 3 Nombre de votants : 33
Absents excusés ayant donné procuration à : P. CORMERAIS pouvoir à P. CORBEL T. GADAIS pouvoir à D. GUILLÉ N. FLAURAUD pouvoir à M. GUILLARD H. COUTELLER pouvoir à JP. BLANC E. LE QUENVEN pouvoir à M. VANDEN BRUGGE A. FARCY pouvoir à C. SACHOT M. MEZARD pouvoir à R. NICOLEAU P. CHABAUD pouvoir à I. LE BELLEGO S. HALLIEN-LANIO pouvoir à J. TATARD	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : V. BARILLAU Rapporteur : JL. THAUVIN
Absents excusés : M. GALLERAND A. JOGUET C. PETER	

SUBVENTIONS D'EQUILIBRE ET EXCEPTIONNELLES 2023 DES BUDGETS ANNEXES

Il convient de verser aux budgets annexes listés ci-dessous les subventions d'équilibre suivantes :

- | | |
|---|--------------|
| - Budget Entretien des Parcs d'Activités | 340 000.00 € |
| - Budget Piscines | |
| • Compte 6521, Piscine du Lac | 817 500.00 € |
| • Compte 6521, Piscine Aquamaris | 605 000.00 € |
| - Budget Office du Tourisme (complément) | |
| • Compte 6521, subvention de fonctionnement | 35 000.00 € |
| • Compte 2041632, subvention d'équipement | 23 000.00 € |

Sur les budgets bénéficiaires de ces subventions d'équilibre, les sommes seront titrées sur le compte 7552 pour les subventions d'équilibre de la section de fonctionnement et sur l'article 13251 pour la subvention d'équilibre de la section d'investissement.

Vu la Commission des Finances du 22 novembre 2023,

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide par 30 voix pour et 3 abstentions (J. LERAY, J. TATARD, S. HALLIEN-LANIO) :

- ☛ D'APPROUVER le versement des subventions d'équilibre aux budgets annexes Entretien des Parcs d'Activités, Piscines et Offices du Tourisme comme présenté ci-dessus.
- ☛ D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 8 décembre 2023

Valérie BARILLAU
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE :

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU

12 DEC 2023

12 DEC 2023